



Options de double diplomation interne

Programmes avec année(s) en commun

aucun

Transferts entre campus

Ces programmes sont offerts au campus de Sudbury.

Reconnaissance de crédits

Options de transfert de crédits disponibles à l'étudiant qui a déjà suivi des cours collégiaux ou universitaires

Crédits accordés par le Collège Boréal pour un ou plusieurs cours formellement suivi(s) à Boréal ou dans un autre établissement postsecondaire.

- ✓ Transferts de crédits par cours
- ✓ Transferts de crédits en bloc
- ✓ Équivalences

Reconnaissance des acquis

Options de reconnaissance des acquis

Évaluation des apprentissages non scolaires, tels l'expérience acquise en milieu de travail, les stages, le bénévolat, les ateliers et conférences, la formation autodidacte, les activités politiques, sportives, culturelles et sociales, les voyages, etc. en vue de recevoir le crédit pour un ou plusieurs cours collégiaux.

- ✓ Reconnaissance des acquis par cours

Double reconnaissance de crédits

Options de transfert de crédits disponibles à l'élève du secondaire

Crédits accordés pour des cours disponibles aux élèves du secondaire admissibles vers un programme collégial ou un apprentissage.

✓ Double reconnaissance de crédit(s)

Cours offerts aux élèves du secondaire pour des crédits collégiaux vers les programmes en Plomberie :

Nom du cours	Cote de cours (secondaire)	Cote du cours équivalent (collégial)
Introduction au soudage	TLS4T	SOU1021
Mathématiques pour les métiers 1	-	MAT1026
Montage de tuyauterie	-	PL01003
Communication interpersonnelle	HHA4T	SOC1010
Logiciels Microsoft	JGB4T	INF1078

Notez que l'offre de cours DRC varie chaque année. Veuillez communiquer avec le conseiller en orientation de votre école secondaire pour plus de renseignements.

Mobilité avec les Apprentissages

L'étudiant qui complète un programme postsecondaire peut faire reconnaître son diplôme envers un ou plus niveau(x) théorique(s) du domaine de l'apprentissage.

Programme postsecondaire	Nom du métier	Niveau théorique reconnu
Techniques de plomberie*	Plombier/Plombière (306A)	1 et 2

*Notez bien que l'employeur peut refuser ces exemptions.

Dans le cas où vous aimeriez :

- mieux comprendre vos options de transfert;
- savoir comment faire demande;
- retrouver les formulaires nécessaires;
- connaître les frais associés;
- d'autres renseignements

visitez :

www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert